

Référence : FR CJS/MAR-MA  
Intitulé : Fonds Marcel Marchand  
Dates : 1967-1968  
Niveau de description : Dossier  
Importance matérielle : 0,01 m. l. (soit 1 pochette d'archives)  
Localisation : Cave n°2

Noms des producteurs : Marcel Marchand

Notice biographique de Marcel Marchand :

Né le 5 août 1934 à Longeville-sur-la-Laines (Haute-Marne) ; instituteur en Haute-Marne ; militant syndicaliste ; militant socialiste et associatif ; adjoint au maire de Saint-Dizier, conseiller régional.

**Fiche Maitron de Marchel Marchand par Gilles Morin :**

*Deuxième fils d'un petit cultivateur pauvre, grièvement blessé à Verdun en 1917, attiré par le communisme, et qui, après les procès de Moscou, adopta des positions proches de l'anarchisme, Marcel Marchand ne reçut pas de sacrements religieux. Élève du cours complémentaire de Montier-en-Der, il obtint le BEPC, échoua au concours d'entrée à l'École normale d'instituteurs de Chaumont mais, après une année de préparation spécifique, réussit en 1952. Il fut nommé en 1956 instituteur à l'école Diderot de Saint-Dizier. Après son service militaire en mai 1960, il fut affecté à l'école Jean Macé avant d'être nommé à l'école Jean Moulin en octobre 1960 où il enseigna jusqu'à sa retraite en 1989.*

*Sursitaire, le 15 janvier 1958, affecté directement au Centre d'instruction du Train à Béni-Messous, au Sud d'Alger, puis dans le Train à Constantine, enfin à la Compagnie de Quartier Général, toujours à Constantine, secrétaire, chargé de la solde, il revint à Saint-Dizier en avril 1960. Il se maria en avril 1960 à Saint-Dizier avec [Michelle Mesnier](#), institutrice, alors membre du Parti communiste français. Le couple eut un enfant.*

*Membre du Syndicat national des instituteurs depuis l'école normale, Marcel Marchand, sympathisant des militants de « l'École émancipée », fut élu membre du conseil syndical de la section départementale du SNI en 1961 et y resta jusqu'en 1971, devenant, après 1968, le porte parole du courant « Renovation syndicale » dans le syndicalisme enseignant. Retraité, membre du SE-UNSA, il fit partie de la commission exécutive départementale de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique. Il fut aussi le secrétaire du conseil local de parents d'élèves (FCPE) durant plusieurs années.*

*Militant de la Fédération communiste libertaire de 1953, il collabora au Libertaire de la création de la FCL à sa dissolution en 1957. Adhérent du Parti socialiste unifié depuis janvier 1961, secrétaire adjoint de la fédération, il resta secrétaire de la section de Saint-Dizier du PSU jusqu'en 1974. Membre suppléant du comité politique national en 1965, il siégea à la Commission nationale des membre de la Commission nationale des conflits durant sept ans. Il adhéra au Parti socialiste en décembre 1974 après les Assises du Socialisme. Secrétaire adjoint pendant deux ans, puis secrétaire de la section de Saint-Dizier jusqu'en 1990, il fut l'animateur départemental du courant Rocard tout en étant membre du secrétariat fédéral durant la même période. En 2012, il présidait la commission fédérale des conflits du PS.*

*Marcel Marchand fut candidat à quatre élections cantonales, une fois aux élections sénatoriales et législatives en 1973 pour le PSU (1 605 voix sur 57 038 inscrits).*

*Élu conseiller municipal dans les municipalités d'union de la gauche à direction communiste (Marius Cartier) de 1971 à 1989 puis dans la municipalité dirigée par Guy Chanfrault, socialiste (1989-1995). Adjoint au maire à partir de 1971, chargé des Affaires sociales, délégué aux forêts et aux transports urbains, il dirigea la résorption de deux bidonvilles et la construction du Foyer de travailleurs migrants en 1973. Administrateur du centre hospitalier de Saint-Dizier de 1971 à 1989, puis président de son conseil d'administration de 1989 à 1995, il parvint à le faire reconnaître comme « Plateau technique conséquent » pour le service d'accueil des urgences alors que la loi n'en prévoyait qu'un par département. Il le fit construire. Pendant son dernier mandat d'édile, vice – président du Centre communal d'action sociale, délégué départemental des CCAS, il fut administrateur de l'Union nationale des CCAS de 1989 à 1995. Aux élections municipales de 1995, candidat en seconde position sur la liste socialiste en 1995, il ne se représenta pas au deuxième tour en raison, selon lui, « des rapports désastreux entre PS et PCF ». Élu comme conseiller régional de Champagne-Ardenne en 1986, secrétaire du Conseil régional en 1989, membre de son bureau, membre de la commission économique, il ne fut pas réélu en 1992, candidat en deuxième position sur la liste socialiste qui n'eut qu'un élu.*

*Marcel Marchand militait dans des mouvements associatifs depuis son arrivée à Saint-Dizier : membre de la Ligue des Droits de l'Homme depuis 1956, adhérent pendant une dizaine d'années à la Libre Pensée, dont la seule préoccupation de la section était l'organisation du banquet du Vendredi Saint. Militant du Mouvement de la Paix dans les années 1960, administrateur du club Léo-Lagrange depuis 1971 et vice-président pendant vingt ans, il fut vice-président de 1976 à 2003, puis présida de l'Association Haut-Marnaise pour les immigrés. Déchargé de son mandat électif, il s'investit dans des associations humanitaires (Maison pour un accueil solidaire, Banque alimentaire de 1995 à 2000, Association pour adultes et jeunes handicapés de la Haute-Marne dont il était secrétaire général depuis 1997, Comité 52 de la Ligue nationale contre le cancer depuis 1985 et secrétaire général depuis 1998, Amnesty International depuis 1995 et président – secrétaire du groupe 32 « Le Perthois » depuis 2002). Membre de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, il était vérificateur aux comptes de la section Locale qui comptait 400 adhérents.*

*Administrateur de la Caisse primaire d'assurances maladie de la Haute-Marne de 1996 à 2004, membre suppléant de la commission des usagers du centre hospitalier et d'une autre commission depuis 2005, il était Délégué départemental de l'Éducation nationale depuis 1996.*

*Secrétaire du Club « Convaincre 52 » (fondé par Michel Rocard) depuis 1994, il adhérait toujours au PS. Le 25 février 2011, une manifestation de la section socialiste de Saint-Dizier honorait son activité militante avec trois autres militants bragards, dont son épouse, Michelle Marchand\*. Il donnait son point de vue à la presse locale sur les transports entre le quartier du Vertbois, où il habitait, et le centre ville en 2011.*

Historique de la conservation :

Les documents étaient conservés par Marcel Marchand, à son domicile.

Modalité d'entrée :

Don de Marcel Marchand en juillet 2022 (par voie postale).

Présentation du contenu :

Le fonds Marcel Marchand contient des documents de la Commission nationale des conflits dont il faisait partie (sur le même sujet, voir également le fonds Maurice Dard, cote **DAR-MA-1**).

Évaluations, tris et éliminations :

Les statuts de la la société SAIBO ont été classés avec les brochures.

Accroissements :

Fonds ouvert..

Mode de classement :

Les documents ont été classés de manière chronologique.

Conditions d'accès et de reproduction :

Les document sont librement consultables.

Caractéristiques matérielles :

Documents dans un état moyen.

## Description :

**COTE : MAR-MA-1.**

### **Commission nationale des conflits**

- Courrier de Michel Rocard aux membres de la Commission nationale des conflits du 3 novembre 1967 contenant l'ordre du jour de la réunion du 12 novembre 1967.
- Courrier de Robert Bresler, secrétaire de la C.N.C. du 28 novembre 1967, contenant l'ordre du jour de la réunion du 17 décembre 1967.
- Rapport sur la plainte du Bureau national contre Jean Poperen en date du 9 novembre 1967 par Jean-Jacques Gruber (pour manquement à la discipline du parti à la suite d'un article publié dans *Combat*).
- Décision de la réunion du 17 décembre 1967 de la Commission nationale des conflits prononçant l'exclusion de Jean Poperen.
- Lettre de Marcel Marchand à Robert Bresler du 25 décembre 1967, réponse de Robert Bresler du 3 janvier 1968 et nouvelle réponse de Marcel Marchand à Robert Bresler du 5 janvier 1968.
- Lettre de Jean-Jacques Gruber à Marcel Marchand du 10 janvier 1968, contenant la lettre de Jean-Jacques Gruber adressée à Robert Bresler le 9 janvier 1968.
- Lettre de Robert Bresler aux membres de la Commission nationale des conflits du 10 janvier 1968.
- Lettre de Marcel Marchand aux membres de la Commission nationale des conflits du 14 janvier 1968.
- Lettre de Marcel Marchand aux membres de la Commission nationale des conflits du 18 janvier 1968.
- Lettre de Robert Bresler aux membres de la Commission nationale des conflits du 23 janvier 1968 contenant l'adresse au Bureau national.
- Lettre de Marcel Marchand à Robert Bresler du 3 avril 1968 contenant le délibéré de la réunion du 31 mars 1968.
- Résolution de la Commission nationale des conflits adoptée le 31 mars 1968 et envoyée au Bureau national le 17 avril 1968.